

Descriptif succinct de l'expérience :

Le Syndicat Mixte du Pays fête cette année 10 ans d'existence.

Le contexte se prête donc à la réalisation d'un bilan de ces années d'actions.

La réforme en cours des collectivités impose aussi un travail d'anticipation de l'avenir, celui du territoire, mais aussi celui du Syndicat Mixte et des missions qui lui sont attribuées par les élus.

L'objectif d' « ambition 2020 » est donc de faire le point sur les avancées du Syndicat et la situation territoriale, de réaffirmer la volonté et les besoins de collaboration des élus, d'anticiper les changements liés à la réforme territoriale, de repositionner le développement durable et l'agenda 21 du Pays au cœur de l'action et en transversalité, de s'appuyer sur une démarche de mobilisation et de participation mixte, des élus, acteurs institutionnels, associatifs et citoyens, pour co-construire la feuille de route du Syndicat.

Localisation de l'opération :
Pays Cœur Entre-deux Mers en
Aquitaine (France)

Données de cadrage :
71 communes – 90.000 habitants
161 hab/km²

Contact :
Olivier CHATAIN
Syndicat Mixte du Pays Cœur Entre-
deux Mers
20 bis Grand Rue - 33760 TARGON
05 56 23 95 17
ochatain@coeurentre2mers.com
www.coeurentre2mers.com

Contexte et enjeux pour le territoire / la structure

Le Syndicat Mixte du Pays fête cette année 10 ans d'existence. Le contexte se prête donc à la réalisation d'un bilan de ces années d'actions. La réforme en cours des collectivités impose aussi un travail d'anticipation de l'avenir, celui du territoire, mais aussi celui du Syndicat Mixte et des missions qui lui sont attribuées par les élus.

Facteur déclenchant de l'action

10 ans du Syndicat

Changements et ruptures esquissés par la réforme des collectivités territoriales

Objectifs de l'action

Faire le point sur les avancées du Syndicat et la situation territoriale

Réaffirmer la volonté et les besoins de collaboration des élus au sein du Syndicat Mixte de Pays

Anticiper les changements liés à la réforme territoriale

Repositionner le développement durable et l'agenda 21 du Pays au cœur de l'action du Syndicat et en transversalité de ses missions

S'appuyer sur une démarche de mobilisation et de participation mixte, des élus, acteurs institutionnels, associatifs et citoyens, pour co-construire la feuille de route du Syndicat.

Publics visés

Les élus du Syndicat Mixte -(initiateurs de la démarche, avec l'équipe technique)

L'ensemble des élus du territoire (71 communes)

Les partenaires institutionnels

Le corps associatif et citoyen, avec le Conseil de Développement et au-delà

Procédures et modalités d'actions

Mobilisation d'un Expert Territorial pour organiser la démarche de prospective territoriale.

Création d'un comité de pilotage, consultation des élus du Syndicat (Président et Vice-présidents), construction d'un diagnostic participatif, organisation de 3 séminaires participatifs, réunions d'équipes et formalisation des avancées en réunions publiques.

Les partenaires associés à cette action

Pour cette démarche, le Syndicat Mixte a regroupé autour de ses élus et de son conseil de développement, l'ensemble de ses partenaires locaux et institutionnels : Conseil Général et Conseil Régional, élus et

techniciens des communautés de communes, représentants locaux des chambres consulaires, instituts de recherche, représentants des tissus associatifs et du monde économique, citoyens.

Les outils, les financements mis en œuvre, le budget de l'opération

L'opération n'ayant pu faire l'objet d'aucun financement extérieur, elle a été entièrement prise en charge par le Syndicat Mixte. Le caractère décisif de la démarche a encouragé les élus à voter un budget de 40.000 € pour l'ensemble de la démarche (Expert territorial, outils de communication, frais de fêtes et cérémonies). Cette opération représente un choix important, le montant correspondant à près de 10 % du budget de la structure, incluant la masse salariale de 6 techniciens.

Les problèmes rencontrés et solutions trouvées

Quelle complémentarité d'un Pays par rapport aux communes et communautés de communes, territoires de gestion ? Comment anticiper le développement des pôles urbains environnants, en matière d'emploi local, d'urbanisme, de mobilités, de services à la personne ?

Ces questions ont été formulées au cours de la première phase de travail de la prospective territoriale. Une seconde phase, actuellement en cours, consiste à construire collectivement les réponses à ces problématiques. Fin du chantier de prospective et validation de la feuille de route du Syndicat : septembre 2010.

Les facteurs déterminants de l'action (partenariat, démarche ...)

La mobilisation de l'ensemble des partenaires du Syndicat de Pays s'est avérée indispensable pour s'accorder sur un langage commun. Quels sont nos forces et faiblesses ? Quelles sont les menaces et opportunités ? Quelles changements et ruptures devons-nous anticiper ? Contre quelles idées reçues devons-nous lutter ?

C'est la combinaison d'une franche mobilisation constructive des acteurs, avec une connaissance fine du territoire, qui a permis de faire ressortir les questions clés sur lesquelles le Syndicat Mixte a une action stratégique à jouer. L'intervention d'un expert territorial, appuyé par les techniciens du Pays, a permis de rassembler les conditions et techniques d'animation nécessaires à une maïeutique d'un discours collectif cohérent.

La feuille de route du Syndicat Mixte pour les 10 années à venir résultera de la combinaison du « vouloir » du territoire avec le « pouvoir » du Syndicat Mixte.

Les résultats (quantitatifs et qualitatifs)

Le premier résultat perceptible à mi-parcours de la démarche est une mobilisation accrue des acteurs du territoire. Certains accompagnateurs « historiques » se sont parfois effacés au profit de nouveaux visages très motivés par la construction d'un projet commun et délibérément original. La mobilisation et l'implication des acteurs n'ont cessé de s'améliorer tout au long des séminaires, de même que leur faculté à produire une pensée pertinente. La première réussite de la démarche est donc d'avoir réussi à se construire sur sa propre ressource humaine locale.

Par ailleurs, 3 finalités ont d'ores et déjà été formulées :

- La mutualisation et la recherche de synergies au sein du territoire et de ses acteurs
- La cohésion par rapport aux territoires et partenaires extérieurs : Conseils Régional et Général, Communauté Urbaine de Bordeaux, agglomérations de Libourne et Langon.

La feuille de route définira le programme d'action du syndicat pour les 10 prochaines années. Les acquis de l'agenda 21 auront permis de positionner le développement durable au cœur de la formalisation des enjeux et dans la définition de chaque action. La mission agenda 21 à proprement parler, et les dispositifs qu'elle a mis en œuvre, seront pérennisés au service des actions prioritaires dans la feuille de route.

Les perspectives

La nouvelle feuille de route du Syndicat sera formalisée puis le 24 juin par les élus du Pays. Elle est susceptible d'entraîner d'importants changements dans le positionnement stratégique du Syndicat, ainsi que dans les missions confiées à ces techniciens. Avec pour principal critère d'ambition une optimisation de l'utilité publique des actions engagées.